

Règlement

1. Assurance, responsabilité

1.1. Le concurrent doit être assuré par ses propres moyens pour tout cas de maladie/accident non professionnel. L'organisateur ne prend aucune responsabilité en la matière. Tout rapatriement sur le parcours est à la charge du participant, respectivement de son assurance.

1.2. Le concurrent reconnaît et accepte qu'il prenne part à une course qui peut présenter des dangers. La course se déroulant en terrain naturel, le concurrent doit compter avec des obstacles naturels sur le parcours. Il prend part à la course à ses propres risques et périls et sous sa propre responsabilité. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

1.3. En cas de non-respect du règlement de la course, l'organisateur décline toute responsabilité directe ou indirecte envers les concurrents. Les ravitailleurs, les spectateurs et les tiers se conforment au règlement et se déplacent sous leur entière responsabilité.

2. La course

2.1. Catégorie : Hommes classique / Dames Classique / Hommes skating / Dames skating.
Du moment que le participant est capable de parcourir la distance annoncée dans des délais convenables, il n'y a pas de limite d'âge.

2.2. Le parcours sera communiqué par l'organisateur trois à quatre jours avant l'épreuve. Celui-ci dépendra des conditions d'enneigement ainsi que des prévisions météorologiques annoncées pour le jour de l'épreuve. Il sera intégralement sur les pistes officielles du centre nordique et mesurera entre 10 et 20km.

2.3. En cas d'enneigement trop faible ou de prévision météorologique désastreuse, la course sera reportée au 21 février puis annulée s'il n'est pas possible de la disputer ce jour-là. Le tracé minimal requis pour le déroulement de la course est la boucle du chemin de la Merde avec départ et arrivée au Centre nordique.

2.4. L'organisateur se réserve le droit de modification du parcours en tout temps, dans l'intérêt des coureurs et de leur sécurité.

2.5. Le port d'une lampe frontale d'une autonomie d'au moins 2h30 est obligatoire.

2.6. Le port du dossard est obligatoire et doit être visible tout au long de l'épreuve. Ce dernier sera à remettre à l'organisateur dès l'arrivée franchie.

2.7. Aucune restriction n'est de mise concernant les types de farts utilisés. Votre conscience dictera votre choix.

2.8. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'appareils audio avec oreillettes est formellement interdite.

2.9. Les concurrents doivent se conformer strictement aux consignes données par les responsables de la course. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident de tout genre survenant aux coureurs ou à des tiers.

2.10. Les pistes étant ouvertes également aux skieurs ne prenant pas part à l'épreuve, le participant garde à l'esprit la possibilité de rencontrer des skieurs à contre sens. Il anticipera cette situation. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident.

2.11. Suivant le parcours choisi par l'organisateur, des heures de neutralisation peuvent être déterminées. Les coureurs doivent se soumettre obligatoirement à ces dernières, ceci pour des raisons de sécurité.

2.12. Abandons: pour des raisons de sécurité, chaque coureur ayant abandonné devra se rendre à l'arrivée pour s'annoncer et remettre son dossard.

2.13. Aucun contrôle de passage ne sera fait durant l'épreuve et l'organisateur ne perdra pas de temps à gérer un éventuel cas de triche. Le potentiel tricheur sera classé normalement avec une mention « ridicule, hors esprit de la soirée ».

2.14. Le chronométrage et le classement sera fait à l'ancienne avec un simple chronomètre, ceci grâce à des bénévoles qui appliqueront cette tâche pour la première fois. Dans un esprit de convivialité, de la tolérance est demandée en cas d'erreurs ou d'imprécisions.

2.15. Protection de l'environnement : tous les participants s'engagent à respecter l'environnement. En particulier, aucun débris ne sera jeté sur le parcours.

2.16. Chaque participant se doit de porter secours à autrui.

3. Résultats et divers

3.1. Seuls les coureurs parvenus sur la ligne d'arrivée seront classés; les coureurs ayant abandonné ne seront pas classés de même pour ceux qui sont neutralisés.

3.2. Les classements seront disponibles dans le courant de la journée du lendemain sur le site internet de l'épreuve.

3.3. Un prix « symbolique » sera remis aux premiers/ères hommes / femmes classique et skating quelques dizaines de minutes après leurs arrivées.

3.4. Aucun prix souvenir n'est prévu.

3.5. Le thé du skieur sera servi à l'arrivée

3.6. Chaque participant devra être en possession d'une carte d'accès aux pistes valable (à présenter lors de la remise des dossards, pas besoin de l'avoir sur soi durant la course). Une majoration de CHF / Euro 5.- sera perçue pour les personnes qui n'en possèdent pas.

3.7. Dans un esprit très simple et populaire, il n'est pas souhaité que les ski clubs installent des tentes et procèdent à des fartages de dernière minute sur le lieu de la course.

3.8. En cas de neutralisation totale, ou d'annulation pure et simple de la course ou de force majeure (conditions météorologiques dangereuses, ordre sanitaire...) en dernière minute, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.